

3^e Journée des archives religieuses
Le 16 mai 2014 au Séminaire de Sherbrooke
Conférence d'ouverture

En mémoire de moi

En mémoire de moi... Je ne sais pas si le titre de ma conférence, pourtant très bref, vous a mis sur la piste de ce que je veux traiter. Chose certaine, c'est que plusieurs d'entre vous avez sûrement perçu une référence avec la célébration de l'eucharistie : « Faites ceci en mémoire de moi » y dit-on après la consécration du pain et du vin. Ce sacrement auquel nous participons fréquemment est présenté, entre autre, comme un mémorial. Le Christ invite ses disciples à refaire le partage du pain et du vin en mémoire de lui. Mais ce n'est pas que ce geste, que ce rituel que l'on est appelé à reproduire. L'eucharistie ne doit pas être considérée uniquement comme un repas sacré permettant d'accueillir Dieu d'une façon mystérieuse. En refaisant le même geste que le Seigneur a fait, les gens qui participent à ce sacrement sont engagés à vivre d'une façon similaire à la sienne. Ce n'est donc pas que le geste qui est fait en mémoire du Seigneur, c'est bien plutôt toute la vie des disciples qui doit être comme celle du Seigneur, c'est-à-dire donnée pour les autres.

En mémoire de moi... La religion chrétienne est une religion de la mémoire. Cependant, elle ne l'est pas dans le sens qu'elle appellerait à vivre dans le passé, à être nostalgique de temps révolus. La religion chrétienne est une religion de mémoire dans le sens où elle place les croyants en rapport avec un événement situé dans l'histoire, celui de la mort et de la résurrection du Christ. Cet événement du passé est riche pour aujourd'hui, il donne sens à toutes nos vies et même au monde entier. De plus, en faisant mémoire de cet événement, les croyants accueillent leur avenir qui se trouve dans le monde nouveau ouvert par le passage de la mort à la vie de Jésus. La dimension de faire mémoire du passage de Dieu lui-même dans notre monde est donc fondamentale dans la vie chrétienne.

Dès les premiers temps qui ont suivi les apparitions du Seigneur ressuscité, au-delà de la joie qui a habité les premiers chrétiens, rapidement ils ont dû procéder à une démarche de mémoire. Tout d'abord, pour annoncer leur foi, il fallait qu'ils se rappellent de la façon dont les apparitions s'étaient produites et de ce que le Christ Ressuscité avait pu livrer comme message. Mais il leur a apparu rapidement essentiel de se rappeler aussi de ce qui s'était passé précédemment : la passion, l'arrestation, les enseignements, les miracles... Finalement, c'est tout ce que Jésus avait fait, dit et été qui devenait important pour amener d'autres personnes non seulement à croire en la résurrection, mais pour leur permettre d'accueillir le Ressuscité dans leur vie, le connaître, le suivre et l'annoncer. Les témoins de la vie du Christ et de ses apparitions ont sûrement été l'objet de tout un lot de questions sur cet événement unique du Fils de Dieu vivant parmi les humains. Leur mémoire a donc été beaucoup sollicitée.

Mais nous savons que la mémoire est fragile et s'altère avec le temps. De plus, les témoins des événements disparaissent rapidement. D'autre part, différents récits se mettent à circuler dont on doute de l'authenticité. Apparaît donc la nécessité que l'on mette par écrit les éléments les plus importants de la vie de Jésus pour ne pas oublier, pour être capable de confirmer la véracité de ce qui est rapporté et aussi pour que ces récits puissent être retransmis en différents endroits. Les Évangiles ont donc été élaborés progressivement pour confirmer les communautés chrétiennes dans la foi, pour leur donner de connaître et de méditer les paroles et les gestes du Seigneur.

Mais la Parole de Dieu n'a pas eu que pour fonction de transmettre les enseignements et les gestes du passé. Tout à coup, on découvre qu'à travers elle le Seigneur continue à parler, continue à agir, continue à être présent. Écouter la Parole pourrait apparaître comme une pratique uniquement tournée vers le passé. Mais ce ne fut pas le cas. Par elle, il devint possible d'accueillir le Seigneur dans l'aujourd'hui, de recevoir son espérance, sa vie, son amour. On découvrit qu'il continuait à agir dans la vie des auditeurs de la Parole comme il l'avait fait quand il vivait parmi les humains. Les Évangiles devinrent donc de plus en plus précieux, étant capables non seulement de rappeler le passé, mais aussi porteurs de la présence du Seigneur lui-même. Ils ont fait de plus en plus l'objet de vénération même. Ils étaient capables de communiquer et de nourrir la foi, Dieu continuant à parler à travers eux.

Aux Évangiles, à ces textes relatant les paroles, la vie et l'action du Seigneur, se sont ajoutés d'autres écrits. Parmi ceux-ci, certains exposent comment s'est faite l'annonce de la Bonne nouvelle dans les premières générations de chrétiens. Les Actes des Apôtres, particulièrement, présentent la façon dont l'annonce de la résurrection s'est faite, le travail des Apôtres et la vie des premières communautés chrétiennes. Ces textes auraient pu apparaître uniquement comme un livre d'histoire, comme des archives que l'on collige pour se rappeler de ce qui s'est vécu dans les premiers temps de l'Église. Mais là encore, le texte a pris une perspective beaucoup plus grande. Non seulement ils permettaient de ne pas oublier ces moments uniques, mais ils furent eux aussi accueillis comme Parole de Dieu. Bien que n'ayant pas la même teneur que les Évangiles, ils avaient eux aussi la capacité de créer de la vie. Pour toutes les générations de croyants, ils sont devenus une référence et une inspiration sur la façon de vivre comme disciple du Christ et sur la manière d'édifier l'Église. Ils sont des balises qui éclairent et qui dynamisent les différentes étapes de la vie de l'Église.

Si l'on ne peut rien ajouter à la Parole de Dieu depuis ce temps, il n'en reste pas moins que d'autres textes sont tout de même devenus fondamentaux dans la vie de l'Église. Il est possible de penser notamment aux écrits des Pères de l'Église ou aux déclarations émanant des premiers conciles. Sans être accueillis comme des textes sacrés, ils sont tout de même des textes de référence qui nourrissent et guident l'Église de tous les temps. Encore une fois, ils ne sont pas là uniquement pour parler du passé, pour raconter l'histoire ou l'évolution de l'institution. Ils ont la propriété d'éclairer l'Église de tous les temps dans sa foi, dans son enseignement, dans sa prière et dans sa vie. C'est une mémoire qui ouvre l'avenir.

La volonté de l'Église de se rappeler ne s'est pas limitée à la Parole de Dieu et aux écrits des premiers siècles de son histoire. Comme institution, elle a depuis longtemps eu à cœur de conserver des traces de son action et de sa vie. Que l'on pense aux volumineuses archives du Vatican, à celles de diocèses anciens ou de certaines congrégations religieuses établies depuis longtemps, il est facile de constater que c'est une préoccupation qui marque l'Église depuis longtemps. Plus que d'autres institutions, elle a eu à cœur de laisser des témoignages de son action et de son passage.

Dans notre monde, il est clair que ce ne sont pas tous les gens qui saisissent l'importance de la conservation de documents anciens. Dans une société de plus en plus numérique, les « vieux papiers » comme on dit parfois, ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur. Dans un monde toujours à l'affût des dernières nouveautés, la conscience de ce que peut nous apprendre le passé n'est souvent pas très développée. Mais nous qui œuvrons dans ce domaine, nous connaissons la valeur des documents que l'Église cherche à conserver et nous y voyons un patrimoine précieux pour la communauté des croyants et pour la société entière.

Par ailleurs en Église, le statut des archives est encore plus riche. Comme dans toute institution, conserver les traces du passé a pour but de documenter l'histoire, de rappeler ce qui s'est fait et de témoigner d'une évolution. Mais connaître l'action des chrétiens qui nous ont précédés et apprendre l'histoire des diverses composantes de l'Église ne fait pas que renseigner sur ce qui s'est fait. Prendre contact avec des engagements de divers ordres en Église a aussi des conséquences sur la vie des chrétiens d'aujourd'hui. Dans l'ardeur, dans la créativité, dans les difficultés vécues par nos devanciers, il y a un enseignement pour l'Église de ce temps. Elle est interpellée elle aussi à agir, à s'engager, à espérer, à persévérer dans la foi, à user de créativité pour que l'Évangile puisse constamment résonner de façon renouvelée dans le monde.

C'est ce que le pape Paul VI exprimait dans une allocution prononcée il y a déjà 50 ans. Il disait : « C'est le Christ qui intervient dans le temps et qui écrit Lui-même sa propre histoire au point que nos bouts de papier sont les échos et les traces de ce passage de l'Église, mieux, du passage du Seigneur dans le monde. Aussi, avoir le culte de ces papiers, des documents, des archives, est-ce, par contrecoup, avoir le culte du Christ, avoir le sens de l'Église, offrir à nous-mêmes et à ceux qui viendront après nous l'histoire de cette phase du passage ou du *transitus Domini* dans le monde. »¹

Mais pour que les archives puissent avoir cette portée dans l'Église et dans le monde d'aujourd'hui et de demain, il importe que l'on ait l'audace de les rendre accessibles. Il est nécessaire que des gens puissent y effectuer des recherches. Peu importe le motif qui les amènent à s'approcher de nos documents, ces derniers peuvent devenir des canaux pour faire rayonner le cheminement des chrétiens du passé afin d'interpeller les nouvelles générations. Un peu comme les Évangiles qui portent fruit uniquement lorsqu'ils sont proclamés, les traces des chrétiens laissées dans les archives doivent pouvoir être mises entre les mains des gens

¹ Paul IV, *Les archives ecclésiastiques*, allocution du 26 septembre 1963.

d'aujourd'hui pour que leur action passée ait un nouveau rayonnement, puisse nourrir et interpeller de nouvelles personnes.

La Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église disait à ce propos en 1997 : « En tant que bien culturel, les archives sont essentiellement destinées à être utilisées par la communauté qui les a elle-même produites mais, avec le temps, elles acquièrent une dimension universelle, devenant ainsi le patrimoine de l'humanité entière. Le matériel qui y est déposé ne peut en fait être refusé à ceux qui sont en mesure d'en tirer parti pour mieux connaître l'histoire du peuple chrétien, ses vicissitudes religieuses, civiles, culturelles et sociales. »²

S'il peut nous être aisé de s'entendre sur un tel désir d'ouverture, il n'est cependant pas aussi facile de le réaliser dans nos milieux. Le manque de personnel et de ressources financières freine souvent les plus belles volontés de conservation, de traitement et encore plus de diffusion des archives. Des solutions nouvelles doivent être recherchées. L'une d'entre elles consiste à conscientiser des gens à la cause des archives et à susciter leur implication. Une deuxième voie peut se trouver dans l'union des forces qui augmente les possibilités et favorise la conservation du caractère ecclésial de nos documents.

Ce sont ces deux voies qui furent explorées dans l'archidiocèse de Sherbrooke depuis quelques années. Je veux prendre ici un moment pour vous relater cette expérience. Il est facile pour moi d'en témoigner sans sembler chercher à m'attirer quelque mérite puisque les initiatives furent prises par d'autres personnes et que j'y ai pris part uniquement dans la mesure requise par ma fonction de chancelier.

Dans un premier temps, il y eut donc chez nous un effort pour associer d'autres personnes à la cause des archives diocésaines. Le personnel de l'archidiocèse manquant parfois de temps et aussi de formation pour s'occuper adéquatement des archives, il fut décidé en 1990 de mettre sur pied un service indépendant, service qui reçoit son incorporation en 1992. Celui-ci se vit confier la responsabilité de l'entreposage, du traitement et de la diffusion des archives de l'archidiocèse ainsi que celles des paroisses. Furent transmises à ce qui s'appelait alors le *Service des archives de l'archidiocèse de Sherbrooke* les archives qui étaient inactives et celles qui pouvaient être consultées sans contrainte par le public. Ce service d'archives devenait aussi le lieu où pouvaient être consultés les documents qui demeuraient conservés à la chancellerie.

Cette corporation indépendante a contribué pendant des années à intéresser des personnes, bénévoles pour la très grande majorité, à la cause des archives diocésaines. Elle en a engagé un certain nombre dans la gestion du service. D'autres ont été recrutés pour accomplir du travail bénévole de divers ordres, totalisant jusqu'à 1 000 heures par année. Le besoin de financement du service a amené à solliciter d'abord différents organismes et plus tard à organiser une levée de fonds auprès des personnes et organismes sensibles à cette cause. Pour mieux assurer sa pérennité, le service désirait depuis longtemps obtenir un soutien public récurrent. C'est

² Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques*, 2 février 1997, no. 4.1.

pourquoi une demande pour être reconnu comme service agréé fut présentée au Gouvernement du Québec. Cette demande était faite en partenariat avec le *Service des archives du Séminaire de Sherbrooke* qui avait une corporation similaire et qui était sous la direction de la même personne, madame Huguette Pinard-Lachance.

Une corporation regroupant les deux services d'archives fut mise sur pied et l'agrément fut accordé en 2009. Comme espéré, cette reconnaissance assurait un financement annuel récurrent et ouvrait la voie à diverses autres subventions. Parmi celles-ci, se trouvait la possibilité de financer l'aménagement d'un nouveau local. Cette opportunité tombait à point puisque les installations actuelles devenaient de moins en moins adéquates, que ce soit en raison de leur emplacement ou de l'espace disponible. Cependant, pour réaliser un tel projet, il était requis que la nouvelle corporation, appelée RASSAS, assume tout de même la moitié de la somme, ce qui semblait au-delà de ses capacités. Il fallait donc user d'une nouvelle créativité pour permettre la réalisation de ce projet majeur.

Des communautés religieuses établies dans l'archidiocèse étaient préoccupées par l'avenir de leurs propres archives, surtout en raison du déclin du nombre de leurs membres. Une collaboration avec le RASSAS apparaissait une avenue intéressante pour chacune des parties. Après des échanges et des négociations, trois communautés religieuses acceptèrent de contribuer financièrement au projet d'aménagement avec la perspective que leurs archives puissent y être déposées dans un avenir plus ou moins lointain. Ces communautés sont les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, les Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges et les Petites Sœurs de la Sainte-Famille. Non seulement elles s'engagèrent dans l'aménagement de nouveaux locaux, mais elles devinrent partie prenante de la Corporation. La demande de subvention ayant été acceptée par le gouvernement, l'élaboration du projet d'aménagement a suivi son cours et une dernière acceptation finale devrait permettre de débiter les travaux dans le sous-sol de la cathédrale, dans la partie qui était autrefois le chœur de l'ancienne cathédrale.

Ce projet ambitieux a longtemps été perçu uniquement comme un beau et grand rêve. Il est devenu de plus en plus réalité et nous anticipons que, par cette réalisation et par l'association qui s'en est dégagée, les possibilités d'avenir soient plus grandes pour toutes les parties. Si le *Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'archidiocèse de Sherbrooke* n'aurait jamais pu aller de l'avant et se doter d'une telle infrastructure seul, les avantages sont loin d'être négligeables pour les communautés religieuses qui ont accepté d'être partenaires. Pour elles, c'est très sécurisant de confier leurs archives à une corporation qui demeure fondamentalement liée à la mission de l'Église. Les archives des communautés religieuses, comme celles des diocèses, sont des biens ecclésiastiques. En les confiant à une corporation dont les divers partenaires sont des organismes ecclésiaux, dont l'archevêque lui-même, ça permet d'être confiant quant à l'utilisation qui sera faite de ces documents qui ont été conservés pour témoigner de la vie et de l'action de communautés d'Église. D'autres institutions pourraient les accueillir et faire un excellent travail de classification et de diffusion, mais un organisme qui n'est pas d'Église n'a pas nécessairement le souci de mettre en valeur ce qui a motivé la vie et l'engagement de tous les membres de ces instituts religieux.

Se retrouvant dans un centre où tous les partenaires sont des organismes de l'Église catholique, il est clair que ça oriente la façon dont le traitement des archives sera fait. La perspective du service n'est pas que de faire une histoire locale, ce qui serait déjà un apport précieux, mais aussi de situer l'action au cœur de la mission de l'Église diocésaine, dans la communauté des croyants. Ensemble, il est possible de faire apprécier l'action de l'archidiocèse, des paroisses, du Séminaire et des communautés religieuses depuis leur création. En découvrant la grandeur de ces institutions, c'est la grandeur de l'Église, de l'Évangile et finalement du Seigneur lui-même qui est révélée aux prochaines générations.

Enfin, comme institutions d'Église, il est loin d'être anodin de se retrouver dans un même centre de conservation et de recherche. La vie et les œuvres de chacune sont inter reliés. Les personnes qui consultent les archives d'un des partenaires pourront souvent découvrir des éléments pour compléter leur recherche dans les archives d'un autre. Au-delà de cet aspect pratique, c'est la réalité de ce qu'est l'Église qui se manifestera à eux d'une façon plus claire.

En mémoire de moi... Nous sommes des gens qui avons cette préoccupation de conserver l'histoire, de conserver les traces de l'action des membres de l'Église dans notre monde. Mais, pour utiliser un terme de notre époque, il nous faut que notre mémoire soit une *mémoire vive*. Je ne veux pas dire que devenions performants comme le sont les appareils modernes. Je souhaite plutôt que la mémoire que nous cherchons à réaliser, un peu comme tous les mémoriaux qui existent en notre Église, ne soient jamais uniquement pour nous tourner vers le passé. Notre mémoire doit être vive, c'est-à-dire qu'elle doit créer la vie. Elle doit permettre aux générations actuelles et futures d'être éclairées par le témoignage des générations passées pour être en mesure à leur tour de rencontrer le Ressuscité dans le monde d'aujourd'hui et de devenir la communauté des croyants qu'Il désire pour aujourd'hui et demain.

Je vous remercie grandement pour votre attention, et je souhaite que cette journée qui débute soit la plus enrichissante possible pour chacun d'entre vous.

Guy Boulanger, prêtre, Vicaire général et chancelier